



POINT DE RASSEMBLEMENT DES LICENCIES DU CLUB

LORS DES MATCHS / PLATEAUX PREVUS A L'EXTERIEUR

Le club **UNION SPORTIVE DE TREGUNC**,
N° SIRET 752 099 143 000 14
Dont le siège se situe Stade de la Pinède, Rue de la Gare, 29910 Trégunc,
représenté par son président,
d'une part,

Et **LES EDUCATEURS**, *d'autre part,*

Vous informent de la mise en place d'un point de rassemblement à l'entrée, dans l'enceinte du stade, avant le départ pour le déplacement des matchs / plateaux prévus à l'extérieur, afin d'assurer la « **SECURITE** » de tous.



Il est demandé aux parents d'accompagner son enfant jusqu'au point de rassemblement où l'éducateur l'attendra et viendra le récupérer au même endroit au retour.

Les horaires et lieu seront communiquer par l'éducateur de votre (vos) enfant(-s) et / ou à consulter sur le site internet du club www.ustregunc.com.

Merci de votre compréhension,

Jacques NAOUR
Le Président



**LORS DES MATCHS / PLATEAUX PREVUS A
L'EXTERIEUR**

POUR TOUTES LES CATEGORIES U6 à U18

**POINT DE RASSEMBLEMENT
DES LICENCIES DU CLUB**

